

La Révolution française : l'affirmation d'un nouvel univers politique

Ou...

Quelles pistes nouvelles pour aborder le thème de la Révolution Française en classe de 2de ?

par Agnès Baron, Noëlle Celerier, Sabine Gentenaar, Pascaline Hondemarck, Julien Rocher, Vincent Perlot, Hélène Pruvost, Patricia Sébille membres du groupe lycée

Objectifs généraux :

Les concepteurs de cette séquence ont eu comme objectif de s'appuyer sur les acquis de la classe de 4° tout en adoptant une démarche propre au lycée. Il s'agit de voir comment dès la classe de 2de, il est possible d'envisager la préparation des élèves aux épreuves type bac. La séquence associe donc des travaux d'écriture pour préparer à la composition et à l'analyse critique des documents mais aussi des prises de parole et une restitution orale de la compréhension de documents.

Une première partie traite de la naissance de la révolution française en travaillant la méthode de l'étude critique de document

Les deuxième et troisième parties tentent de proposer une approche un peu différente en se centrant autour d'un acteur, le peuple.

Rappels : les programmes de 4° et de 2nde

Le programme de 4° invite à étudier les temps forts de la Révolution française :

- 1789-1791 : l'affirmation de la souveraineté populaire
- 1792-94 : la République, la guerre et la Terreur
- 1799-1804 : du Consulat à l'Empire

Il invite aussi à choisir, dans le chapitre suivant, un thème parmi 4 « dont le peuple et la révolution »

Le programme de Seconde de son côté fait porter l'accent sur l'affirmation d'un nouvel univers politique. Trois problématiques sont envisagées : Comment naît une révolution ? Quels sont les enjeux et les débats ? Mesurer la rupture révolutionnaire dans les domaines politiques, économiques, sociaux et culturels.

Problématique :

Pourquoi, comment et jusqu'où change-t-on l'ordre établi entre 1789 et 1804 ?

Démarche :

Un travail préparatoire est demandé à la maison, afin de remettre en perspective la chronologie. **(fiche d'activité n°1)**. Il s'agit de reprendre les repères chronologiques de 4^{ème} et d'inscrire les différents régimes politiques. Une deuxième frise sera complétée en classe au fur et à mesure de la leçon (**voir frise terminée**)

Première partie : Comment naît la Révolution française ?

L'ensemble de la démarche de l'enseignant est synthétisée sous forme d'un *schéma en forme d'organigramme* réalisé au tableau et qui peut constituer la trace écrite des élèves (voir **Fiche d'activité n° 2** qui décrit la démarche **en annexe 3**)

➤ **Etape n°1** : Le travail en classe part de l'analyse du dessin de David *Le Serment du Jeu de Paume* (1791) qui fait office de fil rouge et d'introduction : il permet d'amener la problématique, tout en centrant le travail autour de l'idée de souveraineté nationale.

La consigne suivante est donnée aux élèves : « **En quoi ce document permet-il de comprendre qu'en 1789 s'amorce un changement de l'ordre établi ?** ». L'enseignant laisse les élèves tenter de répondre. Il se contente de recueillir les prises de paroles. Mais très vite, il apparaît au sein de la classe que cette question demeure trop complexe pour les élèves, ce qui permet de montrer qu'analyser un document sans connaissances est impossible. Il reste des questions en suspens, que les heures suivantes permettront d'éclaircir.

Pour aider les élèves à s'approprier le document, l'enseignant dans un cours dialogué va inciter les élèves à :

- rechercher des éléments présents sur le tableau utiles à la compréhension de la scène
- à s'interroger sur le paratexte (auteur, date, dimensions du tableau) ;
- prendre en compte la construction du tableau, ses lignes de force ;
- à lister les questions suggérées par le document qui permettraient sa compréhension.

Attendus concernant l'observation du dessin de David :

Observations	Questions suggérées par le document
Analyse des différents plans du tableau	Que font les personnages ?
Repérage des attitudes des personnages	Qui sont les personnages présents ? tenter de les identifier dans un groupe social et réintroduire la notion d'ordre
Repérage des tenues des personnages	Qui n'est pas là ?
Etude du lieu	Pourquoi dans cette salle ?
Etude des symboles	Quelles sont les symboliques ?
	Pourquoi un tableau aussi monumental ? A qui est-il destiné ? (analyse critique du document)

Pour permettre la compréhension et la suite de la démarche, le professeur apporte dans un deuxième temps un cartouche avec le nom des acteurs dans le tableau et un texte reprenant les paroles du serment (**fiche annexe 1**)

L'analyse du tableau et du serment doivent permettre de faire apparaître plusieurs notions :

- Assemblée nationale,
- constitution,
- monarchie,
- lutte,
- régénération.

Ces éléments sont explicités dans la suite du cours.

➤ **L'Etape 2** à l'issue de la première heure doit permettre de synthétiser la réflexion menée en classe autour de 3 questions principales. Il s'agit en fait de l'élaboration d'un plan permettant de répondre à la problématique générale posée avec le document : comment s'amorce le changement de l'ordre établi en 1789 ?

D'où vient l'idée d'une constitution ?

Qu'est-ce que la nation et quel est son rôle dans le changement ?

Pourquoi ce besoin de régénérer la monarchie ?

Le dossier documentaire est distribué à la fin de la première heure de cours. Les élèves ont pour consigne de lire les documents pour le cours suivant et de tenter de les regrouper par thème, de les relier ainsi aux questions mises en évidence.

➤**Etape 3** : Un travail de groupe doit permettre la compréhension des mécanismes qui permettent l'apparition d'une révolution. Les groupes sont formés en début de deuxième séance selon une thématique (il peut y avoir plusieurs petits groupes sur un même thème). Les élèves reprennent une des questions soulevées dans l'étude préalable du tableau (à la fin de l'heure précédente) et organisent un thème. Le dossier documentaire (**fiche annexe 2**) permet de traiter les trois thèmes.

1/ D'où vient l'idée d'une constitution ? ➔ D'autres expériences politiques. D'où l'introduction de l'idée de « cycle révolutionnaire », qui inscrit la France dans un mouvement plus vaste

2/ Pourquoi ce besoin de régénérer la monarchie ? ➔ La France en crise, mais pas de sentiment républicain réellement exprimé à cette date. Il ne s'agit pas alors de changer de régime politique

3/ Qu'est-ce que la Nation et quel est son rôle dans le changement ? ➔ Vers une Nation souveraine face au concept de souveraineté monarchique et là réside sans doute un premier élément du « nouvel univers politique »

Liste des documents (voir **fiche annexe 2**) :

- 1/ *La constitution des Etats-Unis*
- 2/ *Voltaire et le modèle de la monarchie anglaise*
- 3/ *Arthur Young, Tableau de la France*
- 4/ *Extrait d'un cahier de doléances*
- 5/ *Caricature sur les trois ordres de la société*
- 6/ *Sieyès, Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?*
- 7/ *Le tableau d'ouverture des Etats généraux*
- 8/ *Diderot, article « Autorité politique »*

Les élèves se retrouvent donc en situation d'avoir à étudier un groupe de documents avec une seule question large par thème. Il s'agit de les aider à sortir d'une démarche purement analytique qu'ils ont souvent pratiquée au collège et d'aller peu à peu vers des attendus méthodologiques propres au lycée.

Pour faire face aux éventuelles difficultés des groupes face à cette consigne unique, le professeur peut amener éventuellement en fonction de l'avancée des petits groupes de travail des questionnaires d'aide. **Fiche annexe 4**

L'ensemble de ce travail sur document vise à montrer en quoi ces documents permettent la compréhension du dessin de David.

A l'issue du travail de groupe, une troisième heure de travail est consacrée à la restitution et permet de compléter l'organigramme (**éléments en bleu sur l'annexe 3**). Les élèves travaillent sur une feuille A3 vierge qui est remplie en classe.

➤**Etape 4** de la démarche (**voir fiche d'activité n° 2**) qui permet de revenir sur le dessin de David : Il s'agit d'un travail d'écriture qui demande aux élèves de produire une analyse écrite du dessin de David et répondre à la consigne initiale donnée en introduction : « **En quoi ce document permet-il de comprendre qu'en 1789 s'amorce un changement de l'ordre établi ?** ».

Il s'agit d'appliquer les principes de l'étude critique ou de l'analyse de documents attendus au baccalauréat qui aboutit à la rédaction au bac d'une réponse organisée. (voir plan proposé **sur la fiche d'activité » n°2**)

Le professeur a toute liberté de mener ce travail soit en classe ou de demander un travail à la maison qui peut faire l'objet d'une évaluation.

Le dessin de David permet de faire le lien avec la problématique suivante, concernant les débats et enjeux de la Révolution. En effet, certains personnages montrent leur hostilité à la prestation du serment.

Deuxième partie : Une révolution par le peuple ?

S'inspirant des recherches récentes de l'historiographie (voir travaux de Bronislaw Baczko) et voulant adopter une démarche différente de celle pratiquée en collège, l'idée des concepteurs a été de se centrer sur un acteur pour aborder la question de la dynamique révolutionnaire et des changements qu'elle induit. La démarche adoptée dans le A et le B est davantage une démarche de cours dialogué. Celle du C s'articule autour d'un jeu de rôle comme prétexte à l'analyse des divisions des Français face aux changements révolutionnaires ; enfin en D, le travail est mené en s'appuyant sur un dossier documentaire.

Quant aux méthodologies, elles visent à privilégier la mise en activité autonome des élèves, le travail sur documents et le travail d'écriture autour d'une consigne unique mais aussi la prise de parole, la participation orale.

Pourquoi le peuple ?

Dans la DDHC les fondements du nouveau régime sont mis en place au nom du peuple français, l'expression devient une sorte de devise des nouveaux régimes qui tous s'en réclament. Mais quelle place réelle occupe le « peuple » dans la Révolution ou plutôt « les peuples » ?

En fonction des moments différents de la Révolution, les acteurs évoluent même si la référence au peuple subsiste, la Révolution n'est jamais faite par la totalité de la pop française : certaines composantes apparaissent à des moments différents sur le devant de la scène, avec des intérêts différents et parfois contradictoires, la Révolution est faite de la confrontation de ces groupes sociaux.

Rares sont les moments où le peuple semble réuni et où l'unité nationale se fait sentir.

La 1^{ère} partie a permis d'aboutir avec les élèves à l'idée de souveraineté nationale comme source de légitimité du pouvoir. La seconde doit conduire à réfléchir à l'articulation entre pouvoir, Nation et peuple, dans le sens politique et sociétal.

Mise au point sur le vocabulaire nécessaire à la poursuite du travail.

Ces définitions ne sont pas à donner telles quelles aux élèves mais seront précisées au fil du travail mené avec les élèves.

Références bibliographiques : Lucien Bély (dir.), Dictionnaire de l'Ancien Régime, PUF, (2005 (2e éd.)), J. Cornette (dir.), Révolution, Consulat, Empire, 1789-1815, Belin, (2009,) J.-C. Martin, Nouvelle histoire de la Révolution française, Perrin, (2012).

Nation et nations:

Sous l'ancien régime, la notion de nation revêt plusieurs significations. Elle désigne dans un premier sens l'équivalent de province. Les Gascons, les Bretons constituent ainsi des nations. Les royaumes sont ainsi

constitués d'un ensemble de nations et le terme peut d'ailleurs renvoyer indirectement aux privilèges dont ces provinces bénéficient. Le terme désigne également des populations (les Jésuites évoquent par exemple les "nations indiennes") ou des minorités. Les communautés juives de France, par exemple, ou bien les communautés nationales expatriées sont également qualifiées de nations. Enfin, le terme peut aussi parfois se confondre avec celui de puissance, renvoyant aux notions de souveraineté et de dynasties régnantes. Ainsi en France, à l'époque moderne, le sentiment national renvoie à la fois à la loyauté dynastique, aux cultes des saints protecteurs, autant qu'à l'attachement au sol natal ou à la langue officielle.

A la fin du XVIIIe, le concept est radicalement transformé. La réflexion des philosophes des Lumières ou l'apport des écrits de Sieyès voient émerger une nouvelle définition dans laquelle la nation désigne un ensemble d'individus strictement égaux en droit (des citoyens "à la même distance de la loi qui protège leur liberté et leur propriété"). Dans la pensée de Sieyès, la nation se confond avec le tiers état, qui serait, du moins l'auteur a la mauvaise foi de l'affirmer, le seul ordre non privilégié, et donc compatible avec l'égalitarisme indissociable de cette notion. Elle est aussi, en soi, un projet politique : La nation devient le corps symbolique, (...), qui représente la patrie incarnée par les représentants élus dans les nombreuses assemblées" (J.-C. Martin). Cette nouvelle définition se place donc en contradiction avec le sens qui lui préexistait.

Tiers état :

Il s'agit du troisième ordre de la société française d'ancien régime, qui rassemble près de 98% des 28 millions de Français. C'est avant tout une notion juridique assez récente, qui fait son apparition à l'occasion de la réunion des Etats généraux de 1484. La notion se construit par la négative, les membres de cet ordre se caractérisant par le fait de ne pas appartenir aux deux autres. On les qualifie souvent de roturiers, terme qui signifie littéralement "état d'une personne ou d'une terre qui n'est pas noble". *Cette opposition littérale binaire explique d'ailleurs que certains écrits de l'époque ne retiennent que deux ordres opposés symboliquement, la noblesse et le tiers-état.* Il découle de cette définition un ordre à l'hétérogénéité considérable. Et cela explique également la difficulté extrême à faire émerger en son sein une communauté de destin.

Peuple :

La notion de peuple est, elle aussi, une notion complexe aux significations multiples. Elle renvoie, pour simplifier, à deux grandes acceptions : d'une part la partie inférieure de la société, opposée aux catégories dominantes (le *plebs* latin), de l'autre, l'ensemble des hommes vivant dans un pays et régis par des institutions communes (le *populus* latin).

Le premier sens renvoie à plusieurs situations. Il peut évoquer les sujets n'appartenant pas aux ordres dominants (le tiers état), mais aussi le grand nombre (la foule), les catégories inférieures (la populace), les pauvres (les indigents ou les gueux). Quand il est associé à ces derniers sens, plus sociologiques, le peuple est généralement perçu de manière très péjorative. Si l'indigence est parfois présentée avec une réelle compassion, le travail populaire avec une réelle dignité, du fait de son utilité sociale, ces situations restent des états imposés aux catégories qui n'ont pas les moyens de s'y soustraire.

Le deuxième sens, plus politique, renvoie, lui aussi, à plusieurs significations. Lorsqu'il désigne une communauté de lieu de naissance, le terme se confond avec la "nation" selon le sens qui lui est donné sous l'ancien régime. S'il désigne la sujétion vis à vis de la monarchie, il s'agit alors du roi et de "son" peuple, le terme incluant alors l'ensemble des ordres. Le sens du peuple comme une totalité formant le siège

symbolique de la souveraineté est un sens qui ressurgit dès le XIII^e siècle en Europe, notamment au sein des cités-républiques italiennes. Il va cheminer sous la plume de nombreux auteurs jusqu'au XVIII^e siècle. A cette époque, plusieurs penseurs, dont Rousseau, vont reprendre ce thème et en faire une notion clé dans la réflexion autour de la source du pouvoir politique. Le "peuple", débarrassé de son sens dépréciatif, devient alors le fondement théorique de la souveraineté nationale.

Sans culottes :

En 1789, les révolutionnaires des différents districts de la capitale revendiquent un droit d'expression politique et un pouvoir de décision. Ces districts deviennent des sections en 1790. En leur sein, durant l'année 1791 notamment, des militants aux origines sociales diverses (petits patrons, commerçants, artisans, certains salariés), désireux de faire entendre leur voix et leurs revendications à une assemblée jugée distante, de servir d'intermédiaires entre elle et le peuple, donnent naissance à ces groupes qui prendront plus tard le nom de sans-culottes. Ils défendent généralement le projet d'un pouvoir plus populaire, souvent républicain. A partir du début de l'année 1792, l'expression "sans-culottes" se popularise (J.-C. Clément) pour désigner ces militants qui aspirent à une révolution populaire et sont prêts à user de la force pour l'imposer. Leur rôle et leur influence politique va devenir incontournable à partir des événements d'août 1792. Ils s'illustreront également sous la terreur et seront, pour cette raison, lourdement réprimés au terme de celle-ci.

A- Le peuple source de pouvoir ?

La Nation, c'est le peuple ?

Objectif : montrer que le processus institutionnel se construit sans le peuple (pris ici au sens large) puisque les institutions sont mises en place par des représentants du peuple qui ne sont pas représentatifs de la composition réelle de la population du pays.

Cette situation évolue-t-elle avec l'installation de la République ?

Les idées principales à mettre en évidence.

- **les institutions sont mises en place par les représentants du peuple.**

La Constituante est une assemblée élue par une partie du tiers état, de la noblesse et du clergé. Ce n'est pas le peuple au sens sociologique. Ce sont des avocats, commerçants... pas des paysans (pourtant + 60 % de la pop). On expliquera ici aux élèves que le vote n'est pas perçu comme un droit naturel mais comme une fonction que seuls les « plus capables » exercent au nom de ceux qui ne le sont pas encore.

Il y a donc un décalage entre ceux qui siègent et la sociologie réelle du pays.

Possibilité de s'appuyer sur un document présentant la composition sociologique des membres de l'assemblée constituante en miroir avec un doc reprenant la composition sociologique de la population.

- **La monarchie constitutionnelle installe un système représentatif.**

Document du manuel Hatier p 261 : schéma du fonctionnement de la monarchie constitutionnelle avec double suffrage indirect (citoyens actifs / électeurs / députés). **Fiche annexe 7**

La démocratie indirecte semble être la meilleure solution dans ce tout jeune processus démocratique, tels que les penseurs des Lumières l'ont déjà formulé.

- Invention de la distinction entre citoyens actifs / passifs : un tri s'opère pour savoir qui est capable d'exercer le pouvoir : par l'argent (suffrage censitaire).

- Le système de démocratie indirecte accentue la distance entre ceux qui exercent effectivement le pouvoir et ceux qui lui fournissent sa légitimité.

Le peuple délègue son pouvoir à l'Assemblée avec comme conséquence à nouveau le décalage entre les élites au pouvoir (L'Assemblée législative est presque une copie de la Constituante : majorité de personnes qui ont des fonctions locales - journalistes, littérature politique...*) et la composition de la population. Ce système représentatif, à ce moment-là, est cependant considéré comme le meilleur moyen de garantir la démocratie. Le « petit peuple » est considéré comme mineur et délègue son pouvoir volontairement, en théorie du moins car ce sont les députés qui font le choix de ce fonctionnement par peur de la démagogie.

* JP Jessenne, *Révolutions et Empire*, Carré histoire, page 100.

- **La trahison du roi signe la fin de la monarchie constitutionnelle** : La mise en place de la République change-t-elle la représentativité du peuple, au sens social ?

La monarchie constitutionnelle s'effondre suite à la trahison du roi qui fait réagir le peuple (alors que l'Assemblée tente de maintenir la fiction de l'enlèvement) et à la journée du 10 août 1792 où le personnage du sans culotte joue un rôle central.

La Convention, élue au SU (proclamé le 10 août), est en place le 2 septembre et la République instaurée le 21 septembre 1792. La Convention, c'est 1/3 d'avocats et d'hommes de loi, 2 ouvriers agricoles, 55 nobles et ecclésiastiques... Ainsi, si le peuple (au sens politique *populus*) est bien ici représenté, les catégories populaires (au sens social *plebs*) en sont toujours très largement absentes alors que ce sont elles qui ont revendiqué et participé activement au changement.

Documents d'appui (**fiche annexe 7**) :

- Texte Robespierre, Manuel Nathan p 254.

- Constitution 1793 à partir d'un document Manuel Hatier page 261 + texte sur la déclaration des droits de l'homme de 1793 (peut être complété sur le site du conseil constitutionnel <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-du-24-juin-1793.5084.html>) : relever le scrutin direct, le référendum et le vote public et oral...

- **Les catégories populaires participent-elles davantage à l'exercice du pouvoir avec l'extension du suffrage universel ?**

Les élus dans les assemblées ne correspondent pas à la réalité sociologique du pays malgré l'élargissement du suffrage universel. En plus du consensus sur la supériorité de la démocratie indirecte et représentative, le déficit d'éducation de ces catégories populaires les écarte de fait de l'exercice du pouvoir. La Révolution semble « confisquée » par des élites diverses alors que ses institutions se réclament du peuple et de la Nation.

Transition : Une partie de la population semble en théorie exclue du fonctionnement institutionnel mais dans la réalité la quasi-totalité de la Nation participe à la vie politique.

B) Un peuple qui s'impose comme acteur de la vie politique et du processus révolutionnaire.

➤ Les élections sont des actes collectifs accomplis par des citoyens mandatés à l'issue de nombreux débats au sein d'assemblées primaires (clubs, réunions de village ou de quartiers) dans la continuité de celles qui avaient préparé les Etats Généraux.

➤ Le peuple participe donc à la vie politique à travers ces débats, alimentés et relayés par des journaux et dans les clubs qui peuvent défendre des positions politiques et sociales différentes.

➤ Le peuple agit aussi lors des journées révolutionnaires : **il relance le processus révolutionnaire.**

Sous pression du petit peuple, les dirigeants doivent se repositionner par rapport aux aspirations réelles de la rue.

Toutefois ce peuple est divers, selon les moments de la révolution c'est souvent une fraction différente du peuple qui intervient. La composition des foules révolutionnaires n'est jamais exactement la même. On pourra prendre un ou deux exemple pour illustrer cette participation.

➔ Ainsi le 14 juillet 1789 apparaît comme une journée de soulèvement populaire ; dans la réalité il y a une foule devant la Bastille de 10 000 à 20 000 personnes (sur 700 000 habitants à Paris) qui est plutôt spectatrice, seules 700 personnes sont reconnues comme actrices de la prise de la Bastille. C'est néanmoins un rassemblement spontané qui révèle que le peuple souhaite jouer un rôle dans les événements révolutionnaires et soutenir l'assemblée nationale dans sa volonté réformatrice.

La révolution parisienne pousse le roi –pour un temps tout au moins- à accepter les évolutions en cours.

➔ La Grande Peur est un autre moment de mobilisation populaire, cette fois, c'est le peuple des campagnes dans sa diversité qui cherche à jouer un rôle dans la remise en cause de l'ordre établi ; c'est pour calmer cette agitation paysanne que les privilèges sont abolis le 4 août.

➔ Les événements du 17 juillet 1791 sont aussi une tentative du peuple qui cherche cette fois-ci à dénoncer l'attitude d'une partie de l'assemblée qui protège le roi. Une partie du peuple veut relancer le processus révolutionnaire : se sentant exclue des institutions et après la gestion de la crise de Varennes par l'Assemblée, elle remet en cause le principe de monarchie constitutionnelle. Le peuple ici, c'est le club des Cordeliers avec ses sans-culottes, qui lance un appel à signer une pétition auquel répondent 5000 manifestants. Ils ne représentent pas l'ensemble de l'opinion politique populaire mais la fusillade menée par la garde nationale les transforme en acteurs majeurs du processus révolutionnaire. L'idée républicaine progresse à la suite de la répression : une partie de la population prend conscience du décalage entre les représentants du peuple à l'assemblée et l'opinion de la rue parisienne.

➔ Le 10 août 1792 marque une étape supplémentaire dans l'engagement politique d'une partie du peuple : Avec la prise des Tuileries menée par les sans-culottes parisiens rejoints par les fédérés venus des départements, il s'agit cette fois de mettre fin au système monarchique par la mise en place d'un contre-pouvoir : la commune insurrectionnelle de Paris. Celle-ci est formée par des représentants des différentes sections parisiennes aux origines sociales assez diverses.

La figure populaire qui s'est imposée dans l'imagerie révolutionnaire, notamment à partir de l'été 1792, est celle du sans-culotte. Ce terme était au départ dépréciatif mais fut revendiqué par les militants révolutionnaires républicains. Ceux qui soutiennent le processus révolutionnaire y ajoutent une dimension sociale : les sans-culottes veulent agir contre les inégalités.

Transition : le peuple engagé dans le processus révolutionnaire en 1792 ne représente pas tous les Français, certains s'engagent aussi contre la révolution.

C) Un peuple qui se divise face aux changements révolutionnaires.

La révolution fait naître de grandes passions démocratiques (Liberté, Égalité, Justice, Patrie) partagées par tous et pas seulement par une élite intellectuelle.

➤Le peuple aspire à une société équitable ; pour autant il n'est pas nécessairement politisé, ni révolutionnaire. Il réagit dans l'enthousiasme, mais aussi le refus et le soupçon, conduisant à certains moments à des poussées de violences, qualifiées parfois de « contre-révolutionnaires »

Nous proposons un « jeu de rôle » à l'aide d'un corpus documentaire qui balaie à la fois des grands moments révolutionnaires de la période 1789-1793 et les acteurs d'un « peuple multiforme ». Le travail est à mener sur deux heures.

L'objectif est d'utiliser le jeu de rôle comme un support d'analyse à l'issue duquel l'élève construira une réflexion argumentée. Loin d'une vision abstraite et désincarnée de la révolution, il s'agit d'entendre la parole du peuple dans sa diversité et de proposer aux élèves une démarche de mise en situation. La confrontation des réponses mettra en évidence la multiplicité des attentes au sein de la population, les oppositions entre groupes, certains antagonismes irréductibles qui expliquent la situation de crise profonde que traverse le pays au tournant des années 1792/1793.

En s'identifiant à une catégorie (les députés de l'AN et de la Convention, les nobles provinciaux, les clercs, les paysans vendéens, les Sans-Culottes parisiens, les femmes), l'élève devra répondre à la question globale suivante :

« Comment réagissez-vous aux changements révolutionnaires durant la période 1789-1793 ? »

Divisée en 6 groupes, la classe prend connaissance des documents. (voir corpus de documents par catégorie **en annexe 5**)

Un élève par groupe fournit une réponse orale qui peut s'articuler autour de 3 éléments :

- en tant que membre de cette catégorie, quelles sont vos préoccupations sociales ? Politiques ? Économiques ? Vous tiendrez compte du contexte et des évolutions possibles dans vos positions.
- quel (s)changement(s) souhaitez-vous ? Ou subissez-vous ?
- quel est votre attachement à la Révolution ?

Un court résumé permet de pointer les divisions :

Les représentants du peuple

Si 2/3 des députés de l'Assemblée Constituante en 1789 sont favorables à la révolution, une infime minorité (10%) aspire à une démocratie directe. Les débats à l'Assemblée sont houleux et portent des projets bien différents : la Droite redoute l'anarchie, la Gauche tourne le dos à la monarchie. En 1792, la Convention est traversée par d'autres courants politiques qui opposent désormais Girondins et Montagnards. Les 1ers conçoivent une république fédéraliste modérée, les 2nds la voient centralisée et radicale. L'alternance politique met à jour de terribles haines qui trouvent un large écho dans le pays qui s'embrase (de nombreuses provinces entrent en rébellion).

Les Nobles refusent largement les bouleversements que la révolution introduit : certains prennent le chemin de l'exil, d'autres la tête de révoltes paysannes dans l'Ouest. Les plus impliqués dans la « réaction nobiliaire » soutiennent les armées coalisées. Cela nourrit un climat de guerre civile en 1792-1793.

Les Clercs « subissent » la révolution en perdant leurs prérogatives (les biens du Clergé sont nationalisés, ils doivent prêter serment de fidélité). Certains s'y résignent, d'autres s'y refusent. La révolution divise profondément les Français sur le plan religieux.

Les paysans vendéens s'insurgent contre la République à partir du printemps 1793, manifestant de nombreux griefs (l'atteinte portée au Clergé et à la royauté, le refus de la levée en masse surtout). En prenant les armes et en s'associant à la noblesse, ils deviennent « contre-révolutionnaires ».

Les Sans Culottes parisiens défendent la Révolution et expriment des revendications ciblées (condamnation du roi, égalitarisme, droit au bonheur, du pain. Ils aspirent aussi à une société de petits propriétaires indépendants, d'artisans, de boutiquiers...). Prêts à en découdre avec leurs « ennemis », ils soutiennent les Montagnards dans un groupe tumultueux qui fait peur aux modérés

Les Femmes participent activement aux journées révolutionnaires (Octobre 1789), elles ramènent le roi à Paris, se mêlent aux députés, assistent et commentent les débats parlementaires. Les « tricoteuses » proches des « Sans Culottes », partagent leur idéal égalitaire jusqu'à revendiquer des droits politiques. Soutenues par certains députés (Condorcet ou Lakanal), représentées par des figures emblématiques (Manon Roland, Olympe de Gouges), elles n'obtiennent cependant rien, aucun droit politique. Les Jacobins les renvoient à leur foyer. Elles font cependant naître un premier féminisme.

Il conviendra d'attirer l'attention des élèves sur les limites d'un tel exercice en nuancant les conclusions: le peuple se compose d'éléments disparates dont les préoccupations varient selon le milieu social et l'environnement géographique. Entre 1789 et 1793, les positions des uns et des autres évoluent, rien n'est jamais figé !

➤ Il est d'ailleurs difficile de considérer les groupes étudiés ici comme représentatifs d'une réalité nationale, les enjeux locaux interférant fortement dans les prises de position des uns et des autres.

Jean Clément Martin (*Nouvelle Histoire de la Révolution française*, Jean-Clément Martin, Perrin, octobre 2012) à propos des violences révolutionnaires observe à l'échelle locale ou régionale que leur ampleur est souvent liée à des conflits endémiques réinvestis dans la période révolutionnaire. Les violences du Midi, à Nîmes ou Montauban en 1790, réactualisent de vieilles tensions religieuses entre catholiques et protestants. A l'échelle intra-communautaire, les violences révolutionnaires traduisent bien souvent en actes politiques des violences ou des haines personnelles recuites.

[Le site académique avait proposé une synthèse sur cette question **annexe 6** : <http://histgeo.discipline.ac-lille.fr/fichiers-joomla/violence-revoltes-et-revolutions.doc>.]

D) Un peuple écarté du pouvoir (1793-1804) ?

L'objectif est de se demander avec les élèves quel est le rôle politique du peuple dans la France d'après 1793.

➤ Le premier temps est l'objet de débat : le peuple est-il écarté du pouvoir sous la terreur ?

Cette question assez compliquée doit être abordée par l'enseignant en classe sous forme de cours dialogué. Le peuple est souverain mais la représentation nationale est immédiatement écartée du pouvoir. Les représentants du peuple, élus au SU pour la première fois, ne servent qu'à adopter la Constitution en 1793 et perdent tout pouvoir exécutif au profit des comités de gouvernement. Face aux ennemis de la Révolution et dans un contexte de guerre (extérieure et civile) Robespierre et les Montagnards justifient cette concentration extrême des pouvoirs qui écartent les citoyens des décisions. Le peuple semble ne

plus avoir de possibilité d'initiative, les comités s'en revendiquent mais le peuple semble davantage instrumentalisé et encadré.

➤ Qu'en est-il à partir de 1795 ? Au sujet du Directoire et du Consulat, il ne s'agit pas d'effectuer une étude exhaustive de ces régimes, mais de les analyser à travers le « prisme » du peuple ; pour finalement montrer comment le peuple a été écarté du pouvoir par Bonaparte, « l'homme providentiel », qui prétend tirer sa légitimité du peuple (plébiscite) mais à qui il ne confie finalement qu'un rôle moindre.

Le temps imparti à cette question étant très court (1h maximum), la séquence conçue en deux temps prévoit un travail préparatoire à la maison :

- Le premier temps consiste en un travail préparatoire effectué par l'élève à la maison, il est basé sur l'étude des organigrammes des deux régimes, avec un tableau à compléter par l'élève.

Régime politique	Le rôle du peuple	Limites démocratiques

- Le second temps est basé sur une reprise collective en classe. Ce travail est complété par l'étude de documents distribués en classe et qui permettent d'affiner l'analyse préalable effectuée en autonomie grâce aux organigrammes.

On pourra partager alors la classe en deux, une partie travaillant sur le Directoire, l'autre sur le Consulat. Les élèves sont invités à travailler en binômes. On demandera aux élèves de repérer dans les documents les informations complémentaires sur le rôle du peuple lors de ces deux expériences politiques. Ils auront comme consigne de compléter le tableau à l'aide de ces informations. L'objectif, ici, est de mettre en valeur l'idée que le peuple se voit écarté de l'exercice du pouvoir malgré le maintien d'apparences démocratiques. Ce travail réalisé, on demandera à un élève ou binôme d'élèves de chaque groupe de venir présenter leur analyse, qui sera enrichie par l'apport de leurs camarades et des précisions du professeur.

On proposera aux élèves les documents suivants (**fiche annexe 8**) :

- ♦ Pour le Consulat :

- L'œuvre picturale de F. Bouchot, intitulée *Le général Bonaparte au Conseil des Cinq-Cents, à Saint-Cloud, 10 novembre 1799*, (manuel Hatier, p. 274, (2010)).
- Extraits du *décret sur la liberté de la presse, du 27 nivôse an VIII*, (manuel Hatier, p. 274, (2010)).

- ♦ Pour le Directoire :

- Extrait du *discours de Boissy d'Anglas à la Convention, en juin 1795*, (manuel Hatier, p. 268, (2010)).
- Estampe d'Alexis Chataignier représentant une audience publique sous le Directoire et datant de 1795, (manuel Belin, p. 267, (2010)).

Notions abordées : cette étude permet d'aborder ou de réutiliser les notions de démocratie (quels principes doivent être respectés pour que l'on puisse parler de démocratie ? Quelle est la place du peuple dans un régime démocratique?), de souveraineté nationale, de plébiscite, des types de suffrage (universel et censitaire)

Une évaluation pourra être envisagée sous forme d'un travail rédigé qui reprendrait les principaux aspects vus dans le tableau, en réponse à une consigne précise :

Quelle est la place du peuple dans les régimes politiques mis en place en France de 1795 à 1804 ?

Ou encore

Peut-on dire que le peuple a été écarté du pouvoir en 1795 avec la mise en place du Directoire et du Consulat ?

Il y a là la volonté de préparer les élèves dès la classe de seconde à l'exercice d'étude de document au baccalauréat et d'avancer dans la pratique de la consigne unique.

Eléments de corrigé du tableau :

Régime politique	Des apparences démocratiques...	..mais un peuple en réalité écarté du pouvoir
Directoire (1795-1799)	- des élections fréquentes : les citoyens sont donc à la source du pouvoir, principe de souveraineté nationale. Ils sont amenés à s'exprimer tous les ans	- suffrage censitaire : droit de vote restreint, distinction citoyens actifs et passifs, seuls 3,5 millions de citoyens peuvent participer à la vie politique (sur 9 millions d'hommes adultes). On parle de « République bourgeoise », volonté de réduire l'influence populaire (lors des grandes journées révolutionnaires, répression de journées sans culottes en avril et mai 1795). - rôle très limité du peuple : suffrage à deux degrés, les citoyens élisent des représentants qui, à leur tour vont élire les membres des différentes institutions, assemblées et directeurs aux pouvoirs très morcelés et souvent renouvelés pour éviter tout risque de dictature personnelle. - de nombreux coups d'états qui permettent à ce régime de se maintenir mais lui font perdre sa légitimité : il transgresse ses propres règles pour préserver le régime républicain face à la menace royaliste ou jacobine !
Consulat (1799-1804)	-plébiscite - suffrage universel, le peuple vote, principe de la souveraineté nationale.	- mise en place par un coup d'état : le coup d'état du 18 Brumaire de Bonaparte... - plébiscite : pas à bulletin secret, pression... - femmes exclues - Impact des élections restreint : les citoyens n'élisent que des notabilités parmi lesquelles le premier consul choisit ; la réalité du pouvoir est donc entre les mains du premier consul.

[Apports complémentaires : en rouge dans le tableau.]